

**Objet : TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE**  
Approbation pour l'année scolaire 2026-2027

**Considérant** que par délibération en date du 5 avril 2022, la commune a mis en place la tarification sociale au sein du restaurant scolaire et qu'à ce jour, 22 familles bénéficient d'un tarif de restauration scolaire réduit,

**Considérant** que les frais annexes du service facultatif de restauration scolaire (chauffage, électricité des bâtiments, frais des membres du personnel) ne cessent de croître,

**Considérant** une augmentation de **2.07 %** pour les denrées alimentaires,

**Considérant** qu'à partir de septembre 2026, le tarif d'un repas sera facturé à **3.07€ HT soit 3.24€ TTC** par la société API à la commune en lieu et place de 3.01€ HT et de 3.18€ TTC.

Sur proposition de la commission scolaire réunie le 11 mai dernier, l'édile sollicite **une augmentation de 3% des tarifs actuels appliqués auprès des représentants légaux.**

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 21 voix,

**VOTE** pour l'augmentation des tarifs de restauration pour l'année scolaire 2026-2027, comme suit :

	Tarifs selon Quotient Familial de la CAF 0 à 350	Tarifs selon Quotient Familial de la CAF 351 à 550	Tarif selon Quotient Familial de la CAF A partir de 551
Enfants domiciliés dans la commune	0.91€	1.12€	3.81€
Enfants domiciliés hors commune*	0.95€	1.19€	4.01€
Enfants domiciliés dans la commune et ayant un PAI et obligeant les parents à fournir un panier repas	0.91€	0.91€	0.91€
Enfants domiciliés hors commune* et ayant un PAI et obligeant les parents à fournir un panier repas	0.95€	0.95€	0.95€
Personnel Education Nationale	6.17€	6.17€	6.17€
Personnel communal	4.37€	4.37€	4.37€

\*sont exclus de ces tarifs les élèves "ULIS".

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces inhérentes à cette tarification.

**INSCRIT** ces recettes à l'article 7067 du Budget Primitif 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Frédéric CARLIERE

